



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

apprentissage

Question écrite n° 53287

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les recommandations exprimées dans le rapport relatif « aux freins non financiers au développement de l'apprentissage ». Le rapporteur recommande de mobiliser les services académiques de l'inspection de l'apprentissage (SAIA) et les corps d'inspection pédagogique de l'éducation nationale sur le contrôle pédagogique des opérateurs de l'apprentissage en distinguant plus clairement, au sein du SAIA, ce qui relève de l'expertise et du contrôle de ce qui relève de la gouvernance académique et du développement qualitatif du réseau de l'apprentissage. Il le remercie de bien vouloir lui faire part de son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53287

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2014](#), page 3161

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)